



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

Le 3 Mai 2013

Chers coureurs, parents, clubs, entraîneurs,

Par soucis de simplification, la POP a décidé de supprimer le certificat de conformité qui était délivré par retour d'immatriculation d'un optimist.

Dorénavant, vous pourrez présenter à la jauge soit le livret IODA soit une copie (page 1 recto/verso).

Question que beaucoup se posent : « pourquoi le livret ou sa copie est-il demandé ? »

Réponse : pour s'assurer d'une part de l'absence de doublons de numéros, et d'autre part pour éviter une jauge sur les coques.

Pour ceux qui ont des coques prêtées ou louées, il est donc nécessaire d'obtenir les papiers ou une copie auprès du propriétaire, ainsi qu'un courrier attestant du prêt ou de la location.

Merci à tous de contribuer à la simplification que nous recherchons tous.

Sportivement,

Benoît Carpentier

Président Promotion Optimist